

219C2399
FR0010337444-DIV25

21 novembre 2019

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

WEBORAMA

(Euronext Growth)

Le 21 novembre 2019, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée qui serait déposé par la société Startup Avenue sur les titres de la société WEBORAMA¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres WEBORAMA sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par la société WEBORAMA le 21 novembre 2019.